

La graduation du risque sanitaire

L'exposition aux agents pathogènes se fait par contact avec l'eau contaminée, par inhalation et/ou ingestion accidentelle de l'eau.

Le risque sanitaire est variable selon l'activité pratiquée, le niveau du pratiquant et le type d'embarcation utilisée.

**Echelle d'exposition
au danger**



Baignade

Paddle

**Canoë-kayak, planche à voile
niveau débutant...**

Aviron

**Canoë kayak en eau calme,
planche à voile niveau confirmé**

Dériveur, pédalo, barque....

Les activités nécessitant un contact étroit et répété avec l'eau (nage en eau vive, canyoning, canoë kayak en eau vive...) et les activités pratiquées sur embarcations instables par des débutants, compte tenu du faible niveau de maîtrise de l'activité, sont les plus à risque. Le risque devient identique à la baignade.

Les mesures de précautions au niveau des équipements et de restrictions d'usages recommandées (Cf. Annexe I) prennent en compte la graduation du risque sanitaire en fonction des activités pratiquées, du niveau du pratiquant, de la stabilité de l'embarcation et des conditions météorologiques.

Exemple de Cyanobactéries (algues toxiques) :



Moine 2018



Ribou Août 2019